



Procès-verbal des Journées nationales CII des 27 et 28 octobre 2016 à Thoune

Remarque générale :

Pour plus de détails, toutes les présentations des intervenants se trouvent sur le site internet www.cii.ch.

Journée du 27 octobre

10h00-12h00

1. Salutations

- S. Stübi (Responsable de projet, SEFRI et Responsable du Bureau national CII 2016), F. Bielser (Responsable de projet junior, SEFRI) saluent les participants (coordinateurs cantonaux, membres de la CII nationale).

2. Les structures nationales de la CII

Jean-Pascal Lüthi, Président CNP CII, Vice-directeur SEFRI

- M. Lüthi remercie les nombreux participants d'être présents pour ces journées nationales CII (plus de 40 participants).
- Il résume brièvement les éditions précédentes et rappelle l'objectif des journées nationales qui est la communication d'informations mais surtout l'échange d'expériences, l'échange au niveau des pratiques. Depuis la création de la structure nationale de la collaboration interinstitutionnelle CII en 2010, 5 journées nationales ont eu lieu dans 5 cantons différents.
- M. Lüthi évoque l'institutionnalisation de la structure nationale, (celle-ci a été instituée en 2010) et revient sur les objectifs et les défis de la CII.
- Il présente les différents organes qui composent la structure nationale de la CII et énumère quelques projets qui ont été finalisés sous la présidence du SEFRI, lors des années 2015-2016.
- L'évaluation de la structure nationale et ses principaux résultats sont présentés (étude mandatée par l'OFAS). L'accent est mis sur l'utilité de la structure nationale et les diverses attentes que les cantons ont exprimés envers la structure nationale.
- Cette évaluation a permis de fournir les bases nécessaires pour formuler des recommandations concrètes de préciser la structure. C'est dans ce cadre qu'un processus politique est actuellement en cours avec la volonté de mettre en place une direction permanente du bureau national CII.
- Le Comité de pilotage a clairement travaillé pour mettre en œuvre ces potentiels d'amélioration mais actuellement c'est au niveau politique que la décision doit être prise. Il faut donc attendre sur le processus politique.
- M. Lüthi souhaite encore d'excellentes journées nationales CII 2016 à tous les participants.

3. Présentation CII du canton de Berne: fonctionnement, processus, conventions

Rodolphe Vuille, Coordinateur CII, Beco, Canton de Berne

- M. Vuille présente le développement de la CII dans le canton de Berne, depuis les années 2004 jusqu'aux années 2015 : évaluation CII / tables rondes, contrat de prestations, service CII, conseillers CII, accent sur les jeunes (projet KoBra), encouragement linguistique dans le domaine de la migration.
- M. Vuille rappelle les bases légales nationales et cantonales ainsi que la structure au niveau national et cantonal (Berne).
- Dans le groupe de pilotage CII, Berne a différents partenaires.
- La CII cantonale a des contrats de prestation qui donnent aussi la vision pour 2015-2018 de la CII.
- Il y a un traitement formalisé des cas par les organisations d'exécution avec des conventions, des directives et des contrats de prestation. La coordination et l'accès au portefeuille des mesures proposées passent par trois phases que M. Vuille présente brièvement.
- L'offre de mains-d'œuvre est optimisée avec une qualification (diplôme professionnel pour adulte). Les mesures et le soutien sont renforcés pour les groupes à risques.
- Berne fait la promotion de plusieurs modèles d'insertion professionnelle novateurs ancrés dans l'économie bernoise (Travailler – Donner sa chance, saisir sa chance ; Entreprise sociale gadPLUS ; Social Impact Bond ; Modèle d'emplois à salaire partiel).
- Un des groupes cibles de la CII est la migration : pour cela Berne a créé un concept de mise en œuvre pour l'amélioration de l'aide sociale en matière d'asile et d'intégration.
- M. Vuille présente l'organigramme du service de l'emploi et les tâches principales des coordinateurs CII et leurs activités au sein du service.

13h45-17h30

4. Présentation du projet Optima, Canton de Lucerne

Kurt Simon, Leitung Arbeitsmarkt, Wira, Kt. Luzern

- Le projet Optima Lucerne est un projet pilote de collaboration bilatérale qui est centré sur le conseil.
- Le projet Optima cible le marché de l'emploi et s'oriente vers la recherche de solutions. Il se distingue clairement d'une collaboration interinstitutionnelle tripartite car il ne prévoit pas de gestion commune de cas. Il ne transforme pas les modèles existants, mais se base sur une variante structurelle comme l'a démontré Egger dans son rapport d'évaluation des formes de CII.
- Le projet Optima est fondé sur l'élaboration d'un concept clé qui a été construits à partir de travaux de groupes. Le concept clé est une gestion des cas en fonction du client et non du système.
- Le projet pilote est actuellement terminé après une décision du SECO. M. Simon explique que la poursuite du projet s'est heurtée à des problèmes liés aux conditions-cadre.

5. Dispositif d'insertion professionnelle de la LIASI (Loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle)

Nadine Mudry, Directrice chargée des politiques d'insertion, DEAS, Canton de Genève

- Mme Mudry qui vient du canton de Genève présente la mise en œuvre de la LIASI (accent fort sur l'insertion professionnelle). Mme Mudry présente aussi l'évaluation intermédiaire (mars 2014) de la mise en œuvre de la LIASI, ainsi que les ajustements qui ont suivi cette évaluation intermédiaire. La présentation se termine sur les résultats de l'évaluation finale d'avril 2016.
- La LIASI est une Loi qui renforce la collaboration entre l'aide sociale, l'assurance-invalidité, l'assurance-chômage et crée un office de réinsertion rattaché à l'Hospice général. La particularité de ce projet est qu'il existe dans le canton de Genève *l'Hospice Général* qui a un rôle similaire aux offices d'insertion professionnelle, mais qui est centralisé pour le canton. Dans les autres cantons, il s'agit souvent des communes qui gèrent les offices d'insertion professionnelle.
- La LIASI apporte un renforcement à la CII qui s'inscrit dans cette Loi.
- La spécificité du processus d'entrée dans le dispositif LIASI est présentée sous forme de schéma avec une illustration des différentes phases d'évaluation de la personne qui entre dans le dispositif de la LIASI. Deux éléments ont été améliorés à la suite de l'évaluation intermédiaire de 2012 : il s'agit de la durée du stage d'évaluation à l'emploi qui a été assouplie ainsi que la nature des tâches effectuées durant le stage qui ont été revalorisées.
- La loi permet pour un certain nombre de bénéficiaires un retour durable sur le marché de l'emploi même si le processus jusqu'à ce résultat reste relativement long.
- L'évaluation de la LIASI après les deux années de mise en œuvre porte à croire qu'il reste un frein à la réinsertion, à savoir le va-et-vient d'une personne entre différentes institutions ou dispositifs. La LIASI améliore cette situation. La longueur des parcours de réinsertion et la non-continuité des mesures peuvent être des facteurs de démotivation pour les bénéficiaires, c'est pourquoi la fluidité des mesures est importante.
- Dans la deuxième phase de mise en œuvre, il s'agira d'impliquer davantage l'Assurance-invalidité comme partenaire.

6. Workshops

- La discussion des workshops était orientée sur les nouveaux projets de coopération comme par exemple les projets présentés par les cantons de Genève et de Lucerne. Les participants se sont interrogés sur l'état actuel de ces projets en présentant quelques projets existants dans leur canton respectif. Ainsi plusieurs projets de coopération ont été présentés. Les participants se sont aussi interrogés sur les défis et les chances qu'offrent ces projets. Finalement, ils ont exprimés les défis futurs et les attentes envers la structure nationale.

Les résultats sont présentés par un membre de chacun des groupes. Les points suivants sont ressortis des résultats.

Quel est l'état actuel ?

- Projets de prévention en amont du chômage, détection précoce, système d'alerte (par ex. Valais)
- Problèmes de santé présents mais peu de collaboration avec l'AI
- Repositionnement du canton en ce qui concerne la CII (par ex. Fribourg, Vaud)
- Professionnalisation de la CII (formations proposées aux professionnels)
- Repositionnement professionnel (partenaires : chômage, sécurité sociale, assurance-invalidité)
- Difficultés de sensibiliser tous les acteurs à la CII
- Différences en fonction de la distribution géographique (si les institutions sont sous le même toit la collaboration se met plus facilement en place)
- Pérennité de la CII (changement de personnel qui porte la CII)
- Projets qui prennent formes en parallèle à la structure CII traditionnelle (pôle insertion plus)
- Charte et/ou définition de la CII au niveau cantonal (développement)
- CII comme cadre opérationnel tout en laissant une liberté d'action
- Monitoring des mesures : l'analyse de données est une manière intéressante de monitorer les cas CII mais aussi l'utilisation des données pour une prévention des cas CII (système d'alerte).
- L'analyse reste anonyme et respecte la protection des données.

Comment devrait-ce être dans le futur ?

- Formation initiale pour les jeunes
- Intégration des jeunes dans la problématique CII (plus uniquement axé sur les adultes)
- Développer une compréhension commune de la CII
- Flexibilité du terrain (par rapport au contexte, aux évolutions, aux problèmes du terrain)
- Regroupement des compétences sous une même égide
- Défis : pérennité et flexibilité
- Au niveau politique : une vision à court terme ou vision à long terme ?
- L'intégration dans le marché de la formation comme nouvelle thématique CII
- Quelles solutions de formations ?

Attentes envers la CII nationale :

- Monitoring CII
- Implication des entreprises pour les cas CII
- Liberté opérationnelle
- Conditions cadres favorables au niveau législatif pour les cantons
- Communication extérieure
- Structure CII/ partage d'information
- Stratégie au niveau des employeurs

Journée du 28 octobre

10h00-12h00

7. Projets SEFRI: Mise en œuvre de la nouvelle loi sur la formation continue (compétences de base)

Theres Kuratli, Conseillère scientifique, SEFRI

- La présentation traite de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la formation continue (compétences de base pour les adultes). Mme Kuratli revient sur les définitions : quelles sont les compétences de bases ? (par ex. mathématiques, langues, utilisation des technologies de l'information et de la communication). C'est important pour cette mise en œuvre de savoir ce que sont les compétences de base.
- Un grand travail a été fait au niveau national pour recenser les objectifs et les angles de vues. C'est aussi nécessaire de connaître les différentes institutions qui développent les compétences de base chez les adultes. L'idée est de ne pas construire quelque chose là où il existe déjà des mesures. Il n'est pas non plus utile de faire des juxtapositions de compétences.
- Les instruments sont : la loi sur la formation continue (aides financières), les conventions-programmes, le document de référence (SEFRI-CDIP, adopté à la plénière de la CDIP).
- Jusqu'à fin avril 2017 : décision des cantons pour les conventions de prestations pour la période 2017-2020.

8. Perspective 2017/2018: Migration/Intégration dans la collaboration interinstitutionnelle et programme de travail 2017/18

Adrian Gerber, Chef de division Intégration, SEM

Adrian gerber présente les personnes avec qui il collabore : M. Kurt Zubler, co-président de la conférence des délégués à l'intégration ; Mme Stéphanie Zbinden cheffe suppl. de la Section Développement Intégration (SEM) qui est la personne de contact au niveau national (resp. du bureau national CII) ; et Lena Emch-Fassnacht pour la gestion de projet à INTERPRET.

- M. Gerber présente quelques données de base dans le domaine migration/intégration, le processus des statuts dans le milieu de la migration et l'évolution de la population migrante. Il présente ensuite une proposition pour le programme de travail 2017-2018 et se dit ouvert aux remarques et propositions de l'auditoire.
- Les données sur la migration permettent plusieurs constats (p.ex. évolution de la population étrangère, statistiques des étrangers, statistiques de l'asile, changement de statut lors de l'immigration).
- Au niveau structurel à un niveau comparatif avec l'OCDE, la Suisse fonctionne plutôt bien. Pourquoi ? La Suisse a des facteurs de succès dont par exemple son système de formation professionnelle.
- M. Gerber présente un schéma sous forme de « maison » qui réunit les différents acteurs qui encouragent l'intégration dans les structures ordinaires (par ex. Fide, INTERPRET, KOFI, etc.).
- M. Gerber présente la vision du SEM pour sa présidence de la CII nationale 2017/2018.
- Un des points forts thématique 2017/2018 du SEM serait l'intégration des jeunes et jeunes adultes arrivés tardivement en Suisse et réfugiés et admis provisoires.

9. Remerciements et clôture

- **Bureau national CII, S. Stübi**

Pour clore cette édition, M. Stübi remercie chaleureusement tous les participants présents cette année aux journées nationales CII. M. Stübi souligne l'importance de leur présence et des échanges constructifs de ces deux journées.

10. Informations

L'édition 2017 a déjà été prévue et se déroulera très certainement au courant du mois d'octobre 2017. Le canton d'accueil sera révélé prochainement par le SEM qui reprend la direction du bureau national CII pour les deux prochaines années de présidence. La présidence du bureau national est rotative et le SEM succédera au SEFRI.

-